

**AFRICA-BELGIUM
BUSINESS WEEK**
03 - 04 AVRIL 2019



FORMULAIRE D'INSCRIPTION

À retourner dès que possible au
Service Inscriptions

☎ : +32 487.27.88.41

✉ : forum.africarise@gmail.com

Entreprise

.....

Activité

.....

Adresse

.....

.....

.....

CP

Ville

Pays

.....

N° TVA

.....

Votre entreprise est-elle assujettie à la TVA ?

OUI // NON

SERA REPRÉSENTÉE PAR

Prénom, Nom

.....

Fonction

.....

Mobile

.....

E-mail

.....

SERA ACCOMPAGNÉ(E) PAR

Prénom, Nom

.....

Fonction

.....

Mobile

.....

E-mail

.....

ÉTAPE 1 - CALCUL FRAIS DE PARTICIPATION (VOIR ANNEXE 1)

Je prends un stand Stand 2 jours: 1.000€ TVAC

Je prends dans le magazine Africa Rise Mag: (voir annexe 1)

Description	Coût

Je désire rencontrer le gouvernement de Centrafrique en B2B

Je choisis un pass

Nombre de Pass	Coût

Total frais de participation: **€ TVAC**

ÉTAPE 2 - PAIEMENT ET INSCRIPTION DÉFINITIVE

L'inscription au forum **ABBW1019** ne devient effective qu'après paiement du montant total des frais de participation obtenu ci-haut sur le compte bancaire suivant avec la mention :
« **ABBW2019, Nom & Prénom du participant + Nom de l'entreprise** »

Asbl AFRICA RISE
rue du Grand Central 52
6000 Charleroi

Bpost Banque
Place Albert 1^{er}, 4
6000 Charleroi - BELGIQUE

IBAN: BE85 0004 1924 4306
BIC: BPOTBEB1

ÉTAPE 3 - L'APRÈS INSCRIPTION

Une **confirmation** de votre inscription vous sera communiquée par courriel dès le paiement effectué (avec une **facture**).



CALCUL DES FRAIS DE PARTICIPATION

ANNEXE 1

Ma présence: (cocher la case adéquate)

PASS	Participation	Frais de participation
Golden Pass	1 ou 2 jours : 03 & 04/04	<input type="checkbox"/> Un participant : 400 € TTC <input type="checkbox"/> Un accompagnant : 400 € TTC

Ma visibilité pendant le forum - STAND

Stand	Frais
Stand - 2 jours	1.000€ TTC

Ma visibilité sur le magazine trimestriel «Africa Rise Mag», distribution: 15.000 exemplaires distribués (Associations patronales, CCI, Cabinets ministériels, entreprises publiques, ambassades, forums économiques, ...) en Belgique, 10 pays Africains (Algérie, Bénin, Cameroun, Centrafrique, Congo, Côte d'Ivoire, Maroc, RD Congo, Sénégal et Togo) + Québec, France, Suisse et Luxembourg

Magazine	Frais
Cover (1 page)	6.000€ TTC
Verso Cover (page 2)	4.000€ TTC
Verso Cover (page 99)	4.000€ TTC
Cover (dernière page)	5.000€ TTC
Pub (full page)	2.000€ TTC
Pub (½ page)	1.000€ TTC
Pub (¼ page)	500€ TTC
Contenu (1 page)	1.000€ TTC
Contenu (½ page)	500€ TTC
Contenu (¼ page)	250€ TTC
Reportage entreprise (2 pages)	1.800€ TTC
Reportage «en image» (8 pages)	7.000€ TTC

NB: Ce magazine sera en format papier (5.000 exemplaires)



CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

ARTICLE 1- Clause générale

Les présentes conditions générales de vente sont systématiquement énoncées au dos du bon de commande. En conséquence, le fait de signer le bon de commande implique l'adhésion entière et sans réserve de l'entreprise participante à ces conditions générales de vente, à l'exclusion de tout autre document, tel que prospectus, catalogues pouvant être émis par Africa Rise qui n'ont qu'une valeur indicative. Aucune condition particulière ne peut, sauf acceptation formelle et écrite d' Africa Rise prévaloir contre les conditions générales de vente. Toute condition contraire opposée à l'entreprise participante sera donc, à défaut d'acceptation expresse, inopposable à Africa Rise, quel que soit le moment où elle aura pu être portée à sa connaissance.

ARTICLE 2 – Formation du contrat

En cas de commande reçue de l'acheteur, celle-ci ne sera considérée comme acceptée définitivement par Africa Rise qu'après acceptation écrite de sa part.

ARTICLE 3 - Inscription et Attribution des stands

Les inscriptions ne pourront être satisfaites que si elles sont accompagnées du paiement total des frais de participation. Toute inscription ne sera définitive qu'à compter de la date de valeur du virement au crédit d' Africa Rise sur le compte bancaire bpost Banque :

BE85 0004 1924 4306.

ARTICLE 4 - Prix. Conditions de paiement

Le prix est stipulé ferme définitif, pour un montant toutes taxes comprises, figurant aux conditions particulières et sera payable selon les modalités suivantes : 100% à la signature du bon de commande.

ARTICLE 5 - Annulation

5.1 Annulation par l'entreprise

Les participants peuvent annuler leur participation sous certaines conditions :

- moins de 30 jours avant la manifestation : la totalité du paiement restera dû à Africa Rise quelle que soit la cause d'annulation y compris en cas de force majeure.
- plus de 30 jours avant la manifestation: Africa Rise conservera uniquement 30 pour cent du montant payé par le participant.

5.2 Annulation par AFRICA RISE

Africa Rise asbl se réserve le droit d'annuler la manifestation pour quelque raison que ce soit y compris la force majeure.

La force majeure s'entend notamment des tremblements de terre, des grèves nationales, des retards dans les approvisionnements, des guerres, des actes des autorités publiques, du boycott des produits belges, des actes de terrorisme etc. ou tout autre événement imprévisible, irrésistible et insurmontable indépendant de la volonté d' Africa Rise. Ces cas de force majeure suspendent de plein droit les obligations d' Africa Rise relatives aux conditions générales de vente et dégagent alors Africa Rise de toute responsabilité ou de tout dommage pouvant en résulter pour le participant ou des tiers.

ARTICLE 6 - Responsabilité Assurance

Chaque participant devra être titulaire d'une police d'assurance couvrant sa responsabilité pour les dommages causés aux tiers y compris les autres participants et dont il serait reconnu personnellement responsable mais aussi les dommages causés à lui-même. D'une façon générale, Africa Rise décline toute responsabilité pour tout incident indépendant de sa volonté pouvant troubler le déroulement de la manifestation et portant un préjudice quelconque aux participants notamment en cas de vol ou de détérioration du matériel appartenant aux exposants.

ARTICLE 7 - Fournisseurs

AFRICA RISE décline toute responsabilité pour toutes les prestations fournies directement aux participants par d'autres fournisseurs. AFRICA RISE ne pourra être tenue pour responsable des retards, des erreurs, des détériorations ou des vols survenus du fait de ces fournisseurs.

ARTICLE 8 - Litiges

Tout litige relatif à la présente vente, ou prestation même en cas de recours en garantie ou de pluralité de défendeurs, sera à défaut d'accord amiable de la compétence exclusive des tribunaux de l'arrondissement judiciaire de Charleroi (Belgique).